



SCALENE est engagé dans la démarche d'accessibilité de ses formations

Le groupe projet accessibilité mesure régulièrement le niveau d'accessibilité des formations et s'engage sur des actions concrètes d'amélioration.

Nos engagements auprès des publics :

- Notre structure dispose d'une Référente Handicap et d'un Groupe Projet Accessibilité.
- L'équipe pédagogique est sensibilisée et informée.
- Nous veillons à l'accessibilité de nos supports pédagogiques.

Nos axes de progrès :

- Formaliser l'ensemble de la démarche accessibilité
- Assurer une veille active sur les obligations réglementaires

Des questions ?

Contactez notre référent handicap :

Marie Lavoix

✉ m.lavoix@scalenefrance.com

📞 06.60.47.11.64

